



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Beaucoup d'incertitudes vont perdurer jusqu'à la formation du prochain Gouvernement, voire après son installation. Les contraintes budgétaires domineront l'actualité sous l'œil plus ou moins bienveillant des autorités Européennes ! La CFR surveille de très près le déroulement des discussions en cours et a déjà mis en préparation ses interventions auprès des décideurs publics : Premier ministre, Ministres concernés et Parlementaires pour relayer les justes revendications de ses mandants (cf. ci-dessous). Le Président, Pierre Erbs

Réunion du Bureau du 2 septembre 2024

Actualités : Désignation d'un Premier ministre : La lettre contenant les revendications de la CFR lui sera adressée en temps opportun, c'est-à-dire dès lors qu'il aura terminé ses consultations pour la formation de son Gouvernement.

PLFSS 2025 : Le projet de la FNAR sur les demandes d'évolutions législatives et/ou réglementaire est soumis au Bureau ; il est décidé qu'un groupe de travail émanant du Bureau et qui se réunira le 9 septembre (cf. ci-dessous), aura à proposer un aménagement du document et sa mise en forme pour être joint à une lettre qui sera adressée aux Présidents des Commissions des Affaires Sociales du Parlement ainsi qu'aux Ministres concernés dès leur nomination.

1% maladie : Le dossier sera présenté aux tribunaux : de Paris le 4 septembre, de Lyon le 13 et de Lille le 5 novembre.

Conférence débat organisée par J.H. Lorenzi : Le Président a été sollicité par la chaire « Transitions Démographiques Transitions Économiques » (TDTE) pour participer le 17 septembre à une conférence sur le thème : « Vers une retraite heureuse » ; sa participation est programmée à la table ronde 2 « Le bénévolat au cœur de la retraite » (annexe 1).

Recrutement de « Conciliateurs » : La CFR est sollicitée dans le recrutement de conciliateurs de justice dans les départements de l'Oise et de la Somme maritime ; la note en annexe 2 donne la référence de la personne à contacter.

SNCF et accessibilité : La CFR est signataire du protocole de concertation qui vient de faire l'objet d'un avenant.

Dossier « Prévention » : Les partenaires de la CFR sont invités à généraliser l'information sur la démarche « ICOPE ».

Déménagement : En prévision de l'installation dans de nouveaux locaux, les réunions qui se tenaient en mixte présentiel avenue d'Italie et en distanciel se tiendront, à compter du 18 septembre et jusqu'à une date qui reste à fixer, seulement en visioconférence (idem à période Covid).

Réunion du Bureau « Spécial Groupe de Travail PLFSS et PLF 2025 » du 9 septembre 2024

Comme prévu au Bureau du 2 septembre (cf. ci-dessus), le document élaboré par la FNAR a fait l'objet d'une relecture et d'une mise en forme définitive par le groupe de travail. Ce document de « Demandes d'évolution législatives et/ou réglementaires » dans les domaines de la retraite, de la santé et de l'autonomie a été préparé dans la perspective des débats parlementaires qui traiteront des projets de loi de finances (PLF) et de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025. Le document ainsi finalisé fera l'objet dans les tous prochains jours d'un envoi, accompagné d'une lettre, aux Présidents des Commissions des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les Délégués CFR en seront aussi destinataires pour leurs contacts avec les Parlementaires dans les départements et régions.

Commission « Santé » du 9 septembre 2024

Le dossier « Prévention » a constitué l'essentiel des réflexions et travaux inscrits à l'ordre du jour. Il est rappelé l'importance de sensibiliser les adhérents sur la démarche « ICOPE » dont la mise en œuvre est recommandée par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ; voir annexe CR Échos n°115. Il est aussi proposé de travailler sur ce qui existe au niveau des PRS (Projet Régional de Santé) arrêté pour 5 ans par l'ARS (Agence Régionale de Santé) ainsi que dans les RRAPPS (Réseau Régional d'Appui à la Prévention et à la Promotion de la Santé) ; voir en annexe 3 la démarche engagée par la Région Bourgogne-France-Comté. Enfin, les facteurs d'information qui favorisent l'organisation, l'animation de la prévention dans les territoires sont à recenser car il existe de nombreuses structures et organismes qui peuvent être méconnus. **Questions diverses** : La complexité d'une prise de position sur la fin de vie est réévoquée. En matière d'information, les dossiers et prises de position figurant sur le site de la CFR (www.retraite-cfr.fr) restent à actualiser et il est demandé de réfléchir aux sujets qui peuvent faire l'objet de posts qui peuvent être publiés sur le réseau LinkedIn.

Commission « Retraite »

Point d'actualité : En l'absence de travaux parlementaires et eu égard au constat fait de la situation politique qui n'était pas, alors, décantée, la réunion prévue pour le 2 septembre a été regroupée avec celle du 14 octobre prochain. Les médias se faisant largement l'écho des propositions diverses et variées faites autour de la réforme des retraites seront suivies avec attention ainsi que le projet de budget 2025 et les propositions d'indexation des pensions.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

